

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025**

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
Procurations : 2
Absente : 1

L'an deux mille vingt-cinq et le douze septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, GOEURY Béatrice, PAGES Anne, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : BEILLA-PANTEL Emilie à CONSTANT Sandrine, PARENT Philippe à DOLADILLE Damien

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

1 - OBJET : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE KINESITHERAPIE ET DE BALNEOTHERAPIE AVEC LOGEMENTS POUR REMPLACEMENTS DE SANTE – ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole a décidé de la construction d'un centre de kinésithérapie et de balnéothérapie avec logements pour remplacements de santé. Le coût estimatif des travaux s'élève à **1 729 100.00 € Hors Taxes**.

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 relatifs aux procédures adaptées ;

Considérant que l'opération porte sur la construction d'un centre de kinésithérapie et de balnéothérapie avec logements pour remplacements de santé ;

Considérant que la consultation a été lancée selon la procédure adaptée ouverte ;

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence publié le 3 juillet 2025 ;

Considérant que la date limite de réception des offres était fixée au 4 août 2025, 16h00 ;

Considérant la commission d'appel d'offre du 8 août 2025 ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi à l'issue de la consultation et négociation ;

Considérant que la consultation était composée de **19 lots** :

- 1 Terrassement – réseaux – voirie
- 2 Gros œuvre
- 3 Étanchéité
- 4 Charpente bois
- 5 Couverture
- 6 Menuiseries extérieures aluminium
- 7 Menuiseries intérieures
- 8 Doublages – cloisons sèches – plafonds
- 9 Serrurerie – ossature métallique

- 10 Carrelages – faïences
- 11 Plafonds démontables
- 12 Sols souples
- 13 Enduits
- 14 Peintures
- 15 Sanitaires – ventilation – chauffage
- 16 Électricité
- 17 Piscine
- 18 Agencement
- 19 Nettoyage de fin de chantier

Considérant que les offres ont été reçues et jugées recevables ;

Considérant que les offres ont été analysées selon les critères de jugement suivants :

- Prix des prestations : 50 %
- Valeur technique : 50 % ;

Considérant la commission d'appel d'offres du 12 septembre 2025 ;

Considérant le classement final issu de l'analyse des critères de jugement des offres, tel que détaillé dans le rapport d'analyse des offres joint en annexe ;

Considérant que les offres ci-dessous ont été jugées économiquement les plus avantageuses au regard des critères définis ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'attribuer le marché public de travaux relatif à la construction d'un centre de kinésithérapie et de balnéothérapie avec logements pour remplacements de santé aux entreprises suivantes, pour un **montant total de 1 516 108,34 € HT** hors option :

N° lot	Objet du lot	Entreprise attributaire	Montant HT
1	Terrassement – réseaux – voirie	MARQUET TP	154 802,33 €
2	Gros œuvre	MATHIEU	307 560,00 €
3	Étanchéité	SOPRIBAT	24 213,27 €
4	Charpente bois	BRUN	64 203,57 €
5	Couverture	PELAT	139 265,17 €
6	Menuiseries extérieures aluminium	LR ALUMINIUM	69 590,00 €
7	Menuiseries intérieures	ADBD	39 100,00 €
8	Doublages – cloisons sèches – plafonds	DUARTE	77 665,67 €
9	Serrurerie – ossature métallique	BESSIERE	55 430,60 €
10	Carrelages – faïences	Pas d'offre	/
11	Plafonds démontables	SNEB	39 119,24 €
12	Sols souples	CAZES G	12 857,23 €

N° lot	Objet du lot	Entreprise attributaire	Montant HT
13	Enduits	FACADE PLUS	9 592.30 €
14	Peintures	LOZERE PEINTURE	10 748,37 €
15	Sanitaires – ventilation – chauffage	TARDIEU	322 000,00 €
16	Électricité	TARDIEU	92 778.59 €
17	Piscine	PISCINES ET SPAS	74 052.00 €
18	Agencement	ADBD	17 150,00 €
19	Nettoyage de fin de chantier	AGS NETTOYAGE	5 980.00 €

- De retenir les deux options suivantes :
 - Lot 1 Terrassement – réseaux – voirie pour 34 285.35 € HT (MARQUET TP) ;
 - Lot 16 Electricité pour 21 021.41 € HT (TARDIEU).
- D'autoriser Monsieur le Maire à relancer une consultation pour le lot n° 10 Carrelages – faïences :
- De prendre acte du classement complet des autres offres reçues, avec les notes détaillées pour chaque lot, tel que présenté dans le rapport d'analyse des offres annexé à la présente délibération :
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants ainsi que tout document afférent à leur exécution :
- De préciser que les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits au budget communal.



Le Maire,

Samuel SOULIER